

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00172
Numéro SIREN : 390 261 253
Nom ou dénomination : CABINET CARTIER

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2020 sous le numéro de dépôt 361

Greffe du tribunal de commerce de Rouen



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/361

Déposant :

Nom/dénomination : CABINET CARTIER

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 390 261 253

N° gestion : 1993 B 00172

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET CARTIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 25 Rue Raymond ARON 76130 MONT-SAINT-AIGNAN		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 0 2 6 1 2 5 3 0 0 0 2 0			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le 31/12/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC				
		Frais de développement* CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	2 886			
		Fonds commercial (1) AH	AI	121 746	121 746		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	15 750	11 183	4 567	
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	227 000		227 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations BB	BC					
	Autres titres immobilisés BD	BE					
	Prêts BF	BG					
	Autres immobilisations financières* BH	BI	5 267		5 267		
	TOTAL (II)		BJ	372 649	BK	14 069	358 580
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
En cours de production de biens BN			BO				
En cours de production de services BP			BQ	59 450		59 450	
Produits intermédiaires et finis BR			BS				
Marchandises BT			BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	648		648	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	191 644	25 703	165 941	
		Autres créances (3) BZ	CA	536		536	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	251 301		251 301		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	333		333		
	TOTAL (III)		CJ	503 911	CK	25 703	478 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	876 560	IA	39 771	836 788	
Revenus : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :			
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CR			

Certifié conforme

Juriste

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise		SAS CABINET CARTIER		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	170 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	17 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	106 975	
	Report à nouveau			DH	123 114	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	299 777	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	716 866	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées <i>Ce type conforme</i>			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges <i>cf. annexe</i>			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	284	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	459	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 040	
	Dettes fiscales et sociales			DY	116 140	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	119 922		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	836 788		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	119 922	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET CARTIER		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	757 108	FH		FI 757 108
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	757 108	FK		FL 757 108	
	Production stockée *					FM 6 140	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 1 628	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP 4 626	
	Autres Produits (1) (11)					FQ 39	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 769 540
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 73 722	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 4 433	
	Salaires et traitements *					FY 234 622	
	Charges sociales (10)					FZ 98 017	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA 2 522
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 7 510
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
Autres charges (12)					GE 26		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 420 853	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 348 688	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 992	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO 66 328	
Total des produits financiers (V)						GP 67 320	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT 8 763	
Total des charges financières (VI)						GU 8 763	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 58 557	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 407 245	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CABINET CARTIER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 1 137
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1 137
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 1 137
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 108 605
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 837 998
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 538 221
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 299 777
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1 4 626
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
REM CHQS RBT DG LCL		1 137
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CABINET CARTIER

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen

26, Rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN - Tél. 02 35 71 00 73 - Fax 02 35 71 78 89

Celibe conforme

ANNEXE AUX COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Cartier

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de 836 788 euros et au compte de résultat présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 299 777 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois. Il couvre la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1°) Immobilisations incorporelles

L'indemnité de présentation de clientèle s'élève à 121 746 €. Aucun amortissement n'a été pratiqué au cours de l'exercice.

Les logiciels sont amortis au taux de 100 %

2°) Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.



Cartier

Aucun mouvement particulier sur les immobilisations n'est à signaler au titre de l'exercice 2018.

Les taux d'amortissements habituellement retenus sont les suivants :

- mobiliers, matériel de bureau.....10 et 50 %

3°) Immobilisations financières

Dépôts de garantie sur loyer.....2 484 euros

Titres Filiale.....227 000 euros

Le 20 décembre 2010 la société a acquis 100% du capital d'une société de commissariat aux comptes.

4°) En-cours de production

Ils sont valorisés au prix de vente.

5°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été provisionnées pour leur risque de non recouvrement.

6°) Capital social

Le capital social d'un montant de 170 000 euros est divisé en 8 500 actions entièrement libérées.

7°) Echéances des créances et des dettes

Les créances et les dettes sont toutes à moins d'un an d'échéance.

8°) Produits constatés d'avance

Il n'existe pas de prestations facturées non encore fournies au 31 décembre 2018.

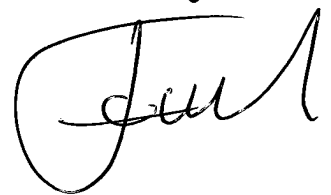
9°) Crédit bail

- Néant -

10°) Engagements

- Néant -

Cherliepe confesso



CABINET CARTIER
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 170 000 Euros
Siège social
25, Rue Raymond Aron
76130 - MONT SAINT AIGNAN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 1^{er} MAI 2019

Affectation des résultats

Le Président propose à l'associé unique d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2018 soit 299 777,14 Euros de la façon suivante :

Report à nouveau	123 113,71 euros
Résultat 2018	299 777,14 euros
Bénéfice distribuable	422 890,85 euros
Dividendes	300 000,00
Report à nouveau	122 890,85 euros

L'Associée unique étant une personne morale, la totalité de ce dividende n'est pas éligible à la réfaction de 40%.

Certifié conforme

Jus

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 1^{er} MAI 2019

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net de 299 777,14 Euros de la façon suivante :

Report à nouveau	123 113,71 euros
Résultat 2018	299 777,14 euros
Bénéfice distribuable	422 890,85 euros
Dividendes	300 000,00
Report à nouveau	122 890,85 euros

L'Associée unique constate que, étant une personne morale, la totalité de ce dividende n'est pas éligible à la réfaction de 40%.

Acte lu et conforme
[Signature]